

piscine à vocation sportive, de manière à soutenir les associations sportives. Je crois qu'avec Sébastien nous partageons la même idée de l'intérêt général, et dans cet esprit, nous souhaitons servir au mieux nos intérêts culturels communs, nos intérêts commerciaux en valorisant nos zones d'activités et notre développement économique. En plus, dans la perspective du Grand Paris, on a les mêmes intérêts à défendre !

S.M : Non seulement nos intérêts sont le plus souvent les mêmes, mais en plus, nous avons conscience que les Saint-Loupiens et les Tabernaciens ne sont pas des entités distinctes. Ce sont d'abord des personnes qui vivent les mêmes choses, les unes près des autres. Donc leur demande est assez claire : ils veulent vivre mieux dans leur ville. Et comme les dotations de l'État sont à un niveau qui ne permet plus aux collectivités de déployer de nouveaux moyens, tous les rapprochements d'intérêt général sont à étudier. Aussi bien en matière de sécurité, de propreté, d'infrastructures...

DMV : Est-ce que le fait de mutualiser les moyens des deux communes peut garantir plus d'efficacité ?

F.P : C'est quelque chose que nous souhaitons mettre en place et que nous avons déjà envisagé pour les questions de sécurité parce que notre commissariat comprenant à la base dans sa circonscription, les villes de Taverny et Saint-Leu, est quasiment en voie d'extinction. Devant la baisse des effectifs de la Police nationale, nous avons des intérêts de sécurité communs à défendre que nous entendons porter ensemble devant le préfet et la directrice départementale de la sécurité publique. Deux maires ensemble seront toujours plus forts qu'un seul ! Et mises à part les questions de sécurité, nous avons de vrais enjeux de territoire.

S.M : Il faut de l'efficacité, il faut faire plus et mieux avec moins parce que l'État nous l'impose. Vis-à-vis des autres collectivités, des services de l'État, on est plus forts à défendre à deux les intérêts d'un territoire. Alors concernant les économies d'échelle possibles, à partir du moment où nous disposons de la



Nous sommes des pragmatiques, nous avons décidé de relever les manches et de ne rien lâcher dans un contexte extrêmement difficile pour les collectivités ! **Florence Portelli**

proximité qui est essentielle, nous pouvons plus facilement nous tourner vers des solutions bénéfiques pour les deux villes. Nous devons pouvoir mutualiser certains achats. Nous avons en projet l'acquisition d'une balayeuse commune. En fait, nous devons redoubler de bon sens ! Lorsqu'une rue en travaux traverse nos deux villes, il ne faut pas s'arrêter à la limite de sa commune, mais mutualiser les moyens pour une réfection commune. Avec Taverny, nos positions sont identiques en matière de sécurité ou encore sur les aménagements du site d'Auchan. La nouvelle sortie est prévue en 2018, ce qui va améliorer la sécurité. Quant à notre projet intercommunal concernant la piscine, reste à convaincre l'agglomération de sa viabilité. Projet de construction bien moins coûteux qu'un projet de réfection de nos deux piscines et projet à forte valeur ajoutée pour les usagers et les associations sportives, qu'il s'agisse du club de water-polo de Taverny ou de de l'ESLPB natation de Saint-Leu, classée aujourd'hui 60^e de France.

DMV : Peut-on parler d'une identité partagée entre Saint-Leu et Taverny ? Est-ce que le terme « Villes sœurs » vous semble adapté ?

F.P : Oui, on peut parler de sororité tant nous sommes respectivement attachés au respect des racines et du patrimoine, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Certains préfèrent bâtir du neuf sur de l'ancien et ne respectent pas toujours le caractère historique de leur centre-ville. Pour ma part, j'ai hérité d'un centre-ville très dégradé, et nous essayons de rehausser le niveau esthétique et visuel. À Saint-Leu par exemple, cela passe par des opérations architecturales d'entretien du patrimoine et par une entité historique fortement revendiquée. Chez nous, c'est la même chose, on est en plus sur l'angle culturel. Par exemple, l'ancienne mairie est devenue une extension du conservatoire municipal de musique et de théâtre et dans le parc Henri-Leyma, un kiosque à musique y verra le jour dans les pro-

chaines semaines. Tout cela s'inscrit dans la même idée que le patrimoine sacralisé. L'avenir est beau mais il est encore plus beau s'il s'enracine. Nous sommes tous les deux des conservateurs éclairés.

S.M : « Villes sœurs » dans les faits : nous avons une histoire commune quand, entre 1852 et 1870 la ville s'appelait Napoléon-Saint-Leu-Taverny, quand entre 1806 et 1821 elles sont devenues commune unique et puis, il y a la réalité d'aujourd'hui. Nos écoles de musique fonctionnent ensemble. On partage l'histoire de Wanda Landowska, enterrée à Taverny, et nous travaillons ensemble pour acheter et remettre en fonctionnement l'auditorium de la célèbre claveciniste. Florence ayant des responsabilités dans le domaine de la musique au niveau régional, je compte sur elle pour défendre notre dossier auprès de la région Île-de-France. Ce projet a la dimension pour rayonner sur nos deux villes et l'agglomération. Nous avons aussi émis l'hypothèse de construire des logements ensemble sur une parcelle commune au niveau du bois d'Aguère, sans parler de notre projet de centre nautique...

DMV : Quel est l'endroit que vous préférez dans la cité voisine ?

F.P : J'aime la montée de la rue de Chauvry qui mène vers la forêt, l'église qui regarde la gare, la rue du professeur Curie pour sa cohérence architecturale. Et puis je suis particulièrement envieuse de la mairie de Saint-Leu, superbe écrin du XVIII^e siècle.

S.M : D'abord le lycée Jacques-Prévert car à titre personnel, il me renvoie à des souvenirs de jeunesse, et la jeunesse, c'est un terreau qui mérite les meilleures attentions. Sinon j'aime la place de Vaucelles, son élégance et le charme de sa fontaine, l'étang Godard dont je ne me lasse pas des contours sauvages quand je cours, et les merveilleux petits châteaux que nous n'avons hélas plus sur Saint-Leu.